

## Maintien et Actualisation des Compétences pour l'activité de surveillance humaine ou gardiennage

INSEIT

Numéro d'activité : 93060075106

Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-006-2026-10-19-20210582121

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

### Accès à la formation / Prérequis :

Satisfaire à une évaluation pédagogique portant sur les connaissances du participant (10 questions à réponse courte).

-Être titulaire de la carte professionnelle (copie à fournir). -

Pour les demandeurs étrangers en renouvellement de carte : Justifier du niveau B1 (Connaissance de la langue française) par un des éléments suivants : Brevet, diplôme au moins équivalent au B1 du CECR, diplôme délivré par une autorité Française de niveau 3 (CAP/BEP. /CQP), attestation de réussite au TCF ou TEF de moins de 2 ans).

Le stage s'effectue dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

Toute personne souhaitant renouveler sa carte professionnelle expirée devra effectuer une demande d'autorisation préalable auprès du CNAPS pour entrer en formation MAC « APS ».

**A retenir** : La demande de renouvellement de la carte prof. doit être transmise au CNAPS avec l'attestation du MAC trois mois avant la date du 5ème anniversaire.

### Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation

**Dates** : Nous consulter

### 📌 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage des moyens électroniques.

Arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue des APS.

### 📄 CONTENU DE LA FORMATION

#### Gestes élémentaires de premiers secours – 7 h

Intervenir face à une situation d'accident.

#### Principes de la République française – 3 heures

Connaître :

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité la laïcité, la non discrimination ; la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

#### Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité – 4 heures

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle.

#### Compétences opérationnelles générales – 7 heures

Gérer les conflits.

Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage.

#### Compétences opérationnelles spécifiques – 13 heures

##### Prévention des risques terroristes

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces.
- Connaître les niveaux de risque associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même et protéger.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notions de secourisme « tactique ».
- Alerter les secours.

## **Durée de la formation :**

34 heures

Durée de 27 heures si le participant est titulaire d'un certificat SST, PSC1, PSE1 valide à l'entrée en stage.

## **Horaires :**

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 / 13h30-17h30

**Effectif prévu :** De 6 à 12

## **Formateur référent :**

Jean DRAGACCI

## **Personnes à contacter :**

Marion SCOMPIGLI-SERENO  
Caroline LAMBERT

**Tarif :** Sur demande

## **Lieu principal de formation :**

INSEIT

Espace Nikaïa  
11 Av. du Docteur Robini  
06200 NICE

Tel. : 04 97 18 11 33

[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

## **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

230502



## **MÉTHODE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation, retour sur expérience, avec méthodes directives et participatives. Supports Power Point, vidéos, ordinateurs.



## **ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS**

Évaluation des acquis théoriques et pratiques par le formateur. Attestation de suivi de stage (conforme CNAPS).

(Agrément délivré par la CPNEFP n° 06 06 09 20 03)

**Organisme certifié Qualiopi n° 00099**